



Direction de la communication

Communiqué

Vendredi 22 octobre 2021

La mairie recrute Quatre agents recenseurs (H/F)

La prochaine campagne de recensement se déroulera du 20 janvier au 26 février 2022 auprès de 8 % des habitants de la commune.

Afin de mener à bien cette mission, la mairie de Villeneuve recrute quatre agents recenseurs (hommes ou femmes) pour la période allant du **2 janvier au 4 mars 2022**.

Le rôle de l'agent recenseur est de se présenter au domicile des Villeneuvois pour leur remettre un questionnaire à remplir sous quelques jours et/ou encourager la réponse dématérialisée du formulaire. Il peut ponctuellement assister les personnes en difficulté à compléter leur questionnaire. Il doit ensuite récupérer les questionnaires dans les délais impartis.

En amont de leur mission principale, les agents recenseurs seront formés à la réglementation relative au recensement et devront effectuer une tournée de reconnaissance afin de repérer l'ensemble des adresses de leur(s) district(s).

Les qualités requises pour le poste sont l'aptitude relationnelle, la méthode et le sens de la confidentialité (les agents recenseurs sont tenus au secret professionnel).

Par ailleurs, les candidats doivent être en possession du permis de conduire B et d'un véhicule personnel.

La rémunération se fait sur la base du nombre d'imprimés collectés ou remplis.

Les candidatures, comprenant CV et lettre de motivation, doivent être adressées **avant le 6 novembre 2021** à l'attention de M. le Maire,

- soit par courrier : Bd de la République - BP 317 - 47307 Villeneuve-sur-Lot,

- soit par mail à candidatures.mairie@mairie-villeneuve-sur-lot.fr

